



APPEL A CANDIDATURES :
CONSEIL CONSULTATIF DES JEUNES SUR LE THÈME DE L'UA POUR L'ANNÉE
2017 « TIRER PLEINEMENT PROFIT DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE EN
INVESTISSANT DANS LA JEUNESSE »

Introduction

Les jeunes de 15 à 35 ans constituent 40 % de la population africaine et sont considérés comme une couche importante de la population qui peut positivement influencer le développement du continent. Considérant cette couche de la population et les priorités de l'Agenda 2063, les Chefs d'Etats et de Gouvernements de l'UA ont déclaré 2017 l'année pour « **tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse** ». La feuille de route élaborée en réponse au thème de l'année s'articule autour de 4 piliers : l'éducation et le développement des compétences, la santé et le bien-être, les droits, la gouvernance et l'autonomisation des jeunes et l'emploi et l'entrepreneuriat. La feuille de route de l'UA sur le dividende démographique énonce des mesures immédiates à prendre pour des investissements ciblés et importants à la jeunesse africaine dans les quatre domaines susmentionnés.

Background

Le projet «*Strengthening coordination to increase adolescents and young people's access to sexual and reproductive health and rights* » (SCAA&YP SRHR) est un projet conjointement mis en œuvre par le département des Ressources Humaines Sciences et Technologie de la Commission de l'Union Africaine par le biais de la Division en charge du développement de la jeunesse et la Fédération Internationale pour la Planification Familiale Bureau Régional Afrique. Le projet a été mis en œuvre depuis l'année 2015 avec la mobilisation des jeunes et des décideurs pour assurer un environnement propice à la réalisation du droit à la santé et le bien-être des jeunes. La composante du projet sur la mobilisation des jeunes a été pilotée par le conseil consultatif des jeunes (YAB), qui était composé de 10 réseaux de jeunes représentant les 5 régions du Continent africain : l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale, l'Afrique du Nord, l'Afrique australe et l'Afrique de l'est. Le Conseil a été mis en place en novembre 2015, après un processus de sélection rigoureux et il a servi pour une période d'un an, à l'issue de laquelle, nous cherchons à renouveler ses membres. Considérant le thème de l'année 2017 les responsabilités du YAB s'étendent aux trois autres piliers du dividende démographique.

Qu'est-ce que le conseil consultatif de jeunesse (YAB) ?

Le Conseil consultatif continental des jeunes sur les droits et la santé sexuelle et reproductive a été mis sur pied en novembre 2015 pour représenter les jeunes de l'Afrique et de la diaspora dans les initiatives d'analyse, de développement, de redevabilité et de responsabilisation en ce qui concerne les politiques de jeunes en Afrique. C'est un modèle de participation des jeunes aux interventions de politiques continentales, qui cherchent à réduire les écarts entre les plates-formes continentales de prise de décision, et leurs contextes de mise en œuvre au niveau national et communautaire. Le YAB renforce la capacité des jeunes et facilite leur participation dans des plateformes de dialogues politiques où les questions de développement des jeunes sont discutées. Les membres du YAB ont pour responsabilités de prendre le devant des activités de popularisation des politiques de l'Union Africaine au niveau national et d'éduquer leurs pairs afin de mieux comprendre comment les décisions prises au niveau continental pourraient influencer leur vie quotidienne.

Plus précisément, les membres du Conseil consultatif des jeunes sont chargés de conseiller, aider, soutenir et plaider pour le projet SCAA & YP ainsi que faciliter la participation directe des jeunes aux niveaux local, national, régional et mondial. En 2017, le YAB cherche des jeunes gens engagés et passionnés qui vont:

1. offrir de leur temps, compétences et talents pour les activités du projet qui peuvent inclure effectuer des voyages pour le compte du YAB.
2. Identifier des opportunités à tous les niveaux (national, régional et continental) qui peuvent être exploitées pour faire progresser les programmes et politiques de développement des adolescents et des jeunes.
3. Maintenir une communication virtuelle régulière et efficace avec les autres membres du conseil
4. Faire des recherches, générer des articles ou contenus en ligne, vidéographies / photographie. Ces compétences renforceront la visibilité du YAB à travers ses plateformes de médias sociaux et son blog
5. Promouvoir et simplifier les politiques de l'Union africaine dans les plates-formes et réseaux des pairs.
6. Documenter en temps opportun et produire des rapports d'activités du SCAA&YP au coordonnateur du projet.

Avantages des membres du YAB



Eligibilité

Le Conseil consultatif de la jeunesse est composé de jeunes africains **âgés de 10 et 34 ans** de toutes les 5 régions de l'Afrique et la Diaspora. Chaque membre est désigné par son organisation et cette année, nous recherchons un total de **24 membres** de :

L'Afrique du Nord – 2 hommes et 2 femmes

Afrique de l'Ouest – 2 hommes et 2 femmes

Afrique centrale – 2 hommes et 2 femmes

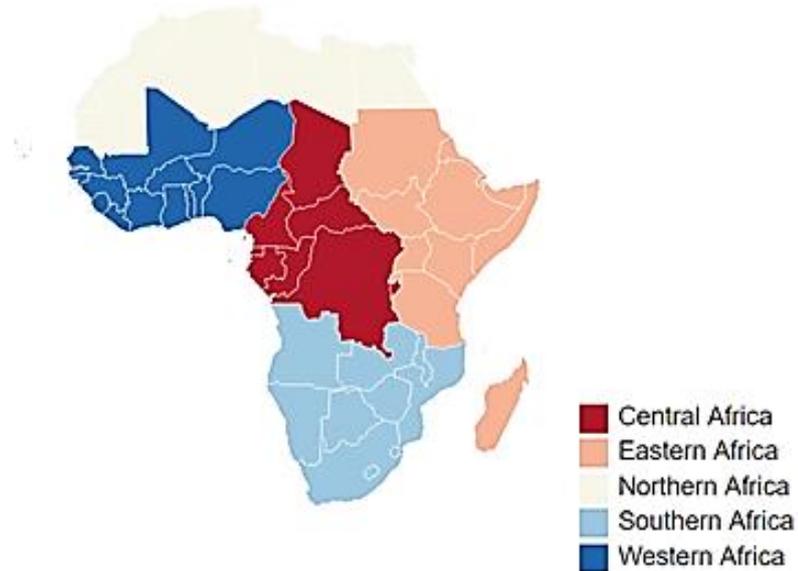
L'Afrique du Sud – 2 hommes et 2 femmes

Afrique de l'est – 2 hommes et 2 femmes

La diaspora – 2 hommes et 2 femmes



African Union Regional Groups



Chaque candidature pour le Conseil consultatif de la jeunesse doit être soumise par une organisation dirigée par les jeunes et traitant des questions des jeunes. L'organisation (travaillant au niveau régional ou affilié à un organisme régional) doit posséder une expertise et de solides connaissances dans au moins un des quatre piliers identifiés dans la feuille de route de l'Union Africaine sur "tirer pleinement profit du Dividende Démographique en investissant dans la jeunesse". Le membre du YAB devrait :

- Être âgé de 10 à 34 ans (des candidatures des jeunes femmes sont fortement encouragées)
- Dispose d'une bonne réputation en matière de leadership dans leur communauté, pays ou région.
- Avoir de solides connaissances en santé publique et du dividende démographique.

Comment puis-je postuler ?

Les organisations intéressées doivent fournir les informations suivantes :

1. Une description de l'organisation et ses activités :
 - a. Vision, mission, thématiques et zones géographiques d'intervention
 - b. Bref résumé des interventions de l'organisation au cours des cinq dernières années, mettant en valeur les réalisations les plus remarquables.
2. Récépissé (ou document équivalent) détaillant la légalité de l'organisation dans au moins un État membre de l'Union africaine.

3. Lettre de recommandation d'une organisation régionale ou continentale crédible.
4. Lettre de nomination d'un **représentant** de l'organisation, qualifié et capable de voyager entre le 5 et le 9 juin pour assister à la réunion d'orientation du YAB.
5. Courte biographie et copie scannée du passeport de la personne désignée.
6. Lettre d'engagement signée par la personne désignée représentant de l'organisation auprès du Conseil consultatif des jeunes.

DATE LIMITE DES CANDIDATURES!

Toutes les candidatures doivent être envoyées par courriel à Youth@Africa-Union.org avec le sujet : [YAB2017](#) au plus tard le vendredi, 26 mai 2017 at 17h GMT+ 3



SUIVEZ-NOUS SUR TWITTER !



CONSULTER NOTRE BLOG!